Commune de VILLE AU MONTOIS

Rue de la Mairie (54620) – Tel/Fax : 03.82.89.82.82

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

compte-rendu affiché le 09.04.2019 convocation en date 01.04.2019 Conseillers en exercice : 11 Conseillers présents : 9 Conseillers ayant voté : 9

Séance du 8 avril 2019

N°30/2019

L'an deux mille dix-neuf le huit avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de madame DUFOUR Marie José, Maire.

<u>Etaient présents</u>: Mesdames et Messieurs DUFOUR Marie-José, DUFOUR Patricia, RENOTTE Bernard, LAURENT Armelle, MANZINALI Jean-Paul, REMY Alexandre, DEMUTH Jean-Pierre LETANG Magali - THETIOT Carine

Etaient absents: Messieurs MALARET Ronny et PICCINELLI Florent

Secrétaire de séance : Madame Magali LETANG

Objet: PARTICIAPTION FORMATION

Le Conseil Municipal a embauché un jeune en contrat CUI/PEC pour une durée d'un an, en contrepartie la commune s'engage à ce qu'il suive une formation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de prendre en charge la somme de 215 euros pour sa formation au code de la route chez Jérémy Auto-Ecole à LONGUYON

Cette délibération annule et remplace celle du 1er octobre 2018.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Suivent les signatures,

> Pour extrait conforme, Le Maire, DUFOUR Marie José